

Macri: de mal en pis



Pour le président de l'Argentine Mauricio Macri, les choses vont pire que prévu et, après le rejet énergique par la population du rajustement annoncé en début de semaine, maintenant un procureur veut le déférer devant la justice à cause de la signature d'un accord avec le Fonds Monétaire International sans consulter le congrès.

La dénonciation a été faite par Claudio Lozano, dirigeant du Mouvement Populaire La Dignidad, (La dignité en français) et par Jonatán Baldivieso, de l'Observatoire du Droit à la Ville. Le procureur Jorge Di Lello a considéré qu'il existe suffisamment d'éléments pour porter l'affaire devant les tribunaux.

L'on accuse le président et plusieurs personnes de son entourage d'abus de pouvoir et de violation des devoirs des fonctionnaires publics car, quand il a négocié, en juin, un crédit avec le Fonds Monétaire International pour 50 milliards de dollars, il n'a pas consulté le Congrès comme le stipule la Constitution de l'Argentine.

Parmi les autres accusés figurent le chef du cabinet, Marcos Peña; le ministre des finances qui est également maintenant ministre de l'économie, Nicolás Dujovne et le président de la Banque Centrale, Luis Caputo.

Le crédit, de type stand by, sera remis par quotas durant une période de 3 ans, à condition que le gouvernement respecte les dures conditions imposées par l'entité financière internationale dont l'application de plans draconiens de rajustement économique pour réduire les dépenses de l'état et éliminer le déficit budgétaire, c'est-à-dire, la différence entre les revenus et les dépenses de l'état.

Le premier quota de 15 milliards de dollars a déjà été remis et en ce moment, une mission du gouvernement, conduite par Dujovne, négocie avec le FMI la remise en 2019 des 35 autres milliards pour faire face à la crise de change qui pourrait faire s'effondrer l'économie argentine.

Le problème réside dans le fait que pour signer un accord de cette ampleur, le gouvernement argentin devait avoir le consentement du parlement comme le stipule l'article 75 de la Constitution qui indique qu'il revient à cet organe législatif de décider si l'on reçoit des prêts sur le crédit national ou si l'on modifie ceux qui existent déjà.

À ce qu'il semble, Macri et son équipe n'ont pas interprété de façon correcte ce précepte et ils pourraient maintenant être traduits en justice.

La dénonciation demande aussi l'ouverture d'une enquête poussée sur les conditions dans lesquelles l'on a négocié le prêt et la suspension de ce dernier, ce qui constituerait une mesure sans précédents dans l'histoire de l'Argentine.

Cette nouvelle est venue réchauffer le climat de protestations contre le rajustement annoncé par le président, rajustement qui contient des mesures comme la transformation de 10 ministères en secrétariats d'état dont plusieurs ont une importance vitale pour les services indispensables pour la population comme la santé, l'éducation, l'emploi, l'énergie, le tourisme et la science.

D'importantes subventions ont également été éliminées. Elles permettaient à des couches vulnérables de la population dont les retraités, les femmes et les chômeurs d'amortir la hausse du coût de la vie, ce qui accentue la colère contre Macri qui va de mal en pis depuis un bon moment.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/171121-macri-de-mal-en-pis>



Radio Habana Cuba